L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SHERIF

D'une Vaste Propriété de Valeur et Améliorée du Deuxième District,

Formant le coin de l'Avenue City Park et la rue Alexander et les rues Dumaine et Alexander

(ILET : RUE NORD HENNESSEY),

consistant d'une bâtisse en briques à deux étages (avec grand hangar),

Portant le No Municipal 902 rue Alexander et No 902 Avenue City Park et un cottage simple portant le No Municipal 924 Avenue City Park,

(en face du vieux City Park dans un splendide et désirable voisinage où les propriétés de valeur augmentent constamment.

Edward P. Cousin vs Joseph Chetta.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 98,836—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 janvier 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 570, borné par l'avenue City Park, autrefois le Chemin de la Métairie, les rues Alexander, Nord Hennessey, autrefois Napoléon, et Dumaine, mesurant trente-quatre pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Alexander, deux cent quatre pieds un pouce de face sur ladite avenue City Park, autrefois Chemin de la Métairie, cent soixante-deuxe pieds onze pouces et deux lignes de face sur ladite rue Dumaine et cent quarante pieds dix pouces et six lignes en profondeur sur une ligne s'étendant parallèle à la rue Nord Hennessey, de la rue Dumaine à l'avenue City Park, le tout d'après un plan ou certificat d'arpentage dressé par H. L. Zander, voyer, le 3 novembre 1910, un imprimé bleu de cela est annexé, faisant partie de l'acte d'achat du défendeur passé pardevant Benjamin Ory, notaire, le 2 novembre 1910. La dite portion de terre est composée des lots originaux, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre et cinq, sur un plan dressé par Allon D. D'Hémécourt, voyer, daté du 4 septembre 1842, annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire le 17 janvier 1844.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
15 déc—15 16 22 29—janv 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

D. H. Holmes Co., Ltd., vs Robert J. Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,684 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 11 janvier 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, intérêts et demande de Robert J. Maloney, comme un héritier de son père, le Dr James B. Maloney et en la succession de son dit père ouverte en vertu du No 95,010 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, ledit intérêt consistant d'un intérêt indivis en et à la succession et propriété et tous les meubles, immeubles, droits et crédits y appartenant sujet au règlement final de cela, incluant collations s'il y en a.

James H. Maloney ayant laissé huit enfants, incluant Robert J. Maloney et un testament disposant d'un tiers de sa succession et les enchérisseurs en perspective peuvent consulter ledit testament et à la procédure de la succession enregistrée dans la Cour Civile de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Legier & Gleason, avocats pour la demanderesse.
8 déc—8 15 22 29—jan 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District,

Rue Deuxième, entre les rues Prieur et Johnson [Ilet rue Troisième],

Emanuel L. Weil vs John H. Herman Jr et Joseph F. Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 98,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 janvier 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 436, borné par les rues Deuxième, Troisième, Prieur et Johnson, désigné sur un devis annexé à un acte pardevant F. J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 22 avril 1908, comme lots Numéros trois, quatre et huit. Les lots Nos 3 et 4 sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Deuxième sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 8 mesure trente et un pieds de face à la rue Deuxième sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
15 déc—15 22 29—janv 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété-Résidence de valeur et attrayante du Sixième District.

Portant le No municipal 328 rue Audubon formant l'encoignure de la rue Général Hood dans l'ilet borné par les rues Broadway et Wall.

Alfred E. Billings vs Succession de Richard N. Cobb.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 97,292 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 janvier 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Oliver [maintenant General Hood], Chestnut [maintenant Audubon], et Wall, mesurant soixante pieds de face à la rue General Hood de cent vingt pieds, et formant la portion de devant faisant face à la rue General Hood, des lots désignés par les Nos six, sept, huit et neuf, sur un plan de B. Buisson, daté du 15 avril 1836.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John E. Fleury, avocat pour le demandeur.
8 déc—8 10 15 22 29—janv 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Sixième District,

Portant le No municipal 4114 rue Sud Claiborne, entre les rues Général Taylor et Milan

Succession de G. E. Gail vs Austin J. Young.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 98,220 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 janvier 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 25 de l'ilet No 669, borné par les rues Général Taylor, Milan, Sud Claiborne et Willow, mesurant trente pieds de face à la rue Sud Claiborne sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour la demanderesse.
9 déc—9 15 22 29—jan 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Portant le No municipal 1343 rue Deuxième et formant le coin de la rue Colisée.

Mercier Realty and Investment Co. Inc. vs Mary Walker Mansfield, veuve de Francis T Copp.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 98,968—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 182, borné par les rues Deuxième, Colisée, Troisième et Chestnut, ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis dressé par D. H. Brosnan, député voyer de ville, daté du 17ème jour d'avril 1893, et annexé à un acte passé pardevant W. R. Ker, notaire, le 9me jour de mai 1893, et mesurant soixante-quinze pieds trois pouces de face à la rue Deuxième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Colisée de cent douze pieds onze pouces et sept lignes. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Deuxième et Colisée et est composée de la partie de façade des lots désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18 sur un plan dressé par B. F. Nichols, voyer, sous date du 23 janvier 1867 et déposé pour références en l'étude de C. R. Stringer, ancien notaire. La bâtisse est désignée par le No municipal 1328 rue Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.
30 déc—30—janv 4 11 18 25 31—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 2608 et 2610 rue Peniston, entre les rues Robertson et Magnolia

Tentonia Loan and Building Company vs Mme Margaret Skelly-Wright, épouse de James E. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,925—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er février 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 627, borné par les rues Peniston, Général Taylor, Robertson et Magnolia, désigné comme lot No 3 et la moitié du lot No 4, ledit lot 3 commence à un point soixante-et-un pieds deux pouces du coin de la rue Robertson et mesure trente pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds; ladite moitié du lot No 4 est contigue au lot 3 et mesure quinze pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour la demanderesse.
30 déc—30—jan 4 11 18 25 31—fev 1

AVIS AUX CREANCIERS.

Receveur de la La. Export Lumber and Box Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,374—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par F. P. Brockinridge et E. A. Hotard, Receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Rose E. E. Brassale, Dinkelspiel, Hart et Davey, avocats. 5 jan—5 9 14

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Guy M. Horner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,715—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John D. Rouse, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jesey Benedict Gessner, avocat.
10 jan —10 14 19

Succession de Mme Rosa Lehmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,209—Division D.—Attendu que Sigismund S. Levy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rosa Lehmann, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Rosen, avocat.
10 jan—10 14 19

Succession de Pierre Isidore Ticoulet et Adèle Burke, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,212—Division E — Attendu que Mlle Julia Paysal, femme sole, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Isidore Ticoulet et Adèle Burke, son épouse, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur B. Leopold, avocat.
10 jan—10 14 19

Succession de Philip Félix Herwig

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,618 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par Mme Rosemonde E. Kuntz, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats. 10 jan—10 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Cohn et Adams (carré des rues Burdette et Spruce); les améliorations se composant de 2 maisons doubles, portant les Nos municipaux 7701 7703 et 7705-7707 de la rue Cohn.

German American Homestead vs Mme Louisa Dorsey, veuve de Samuel Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 98,941 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, le propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient située dans le Septième district de cette ville, dans l'ilet No 252, borné par les rues Cohn, Adams, Burdette et Spruce. Laque le dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue Cohn, sur une profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Adams de quatre-vingt dix pieds. Etant composée de la portion de façade des terrains désignés par les Nos neuf et dix sur un plan de C. Milo Williams, daté du 19 décembre 1904 et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 25 novembre 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Roger Meunier, avocat de la demanderesse.
6 jan—6 12 19 26—fév 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Troisième District.

Portant le No municipal 2119 avenue Esplanade, entre les rues Galvez et Miro.

Provident Building and Loan Association vs Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99,080 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte faisant partie, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Esplanade et les rues Kerlerec, Galvez et Miro, désignés par les Nos Un et Deux dans le carré No 1042. Ledit terrain No Un mesure trente-six pieds de façade à la rue Esplanade; quinze pieds, six pouces sur la ligne inférieure, par une profondeur sur la ligne oblique la plus proche de la rue Miro de quatre-vingt six pieds, sept pouces, et de quatre-vingt-cinq pieds, sept pouces et six lignes sur la ligne divisant ledit terrain de ter ain No Deux; et le ter ain No Deux a trente pieds de façade rue Esplanade sur une profondeur de cent un pieds et sept pouces entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de Pilié et Depouilly, ingénieurs civils, daté le 3 mars 1866. Les améliorations sur ladite propriété portant le numéro municipal 2119 de la rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse.
6 jan—6 12 19 26—fév 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

Les 17 et 19 Janvier 1912

D'un grand assortiment de meubles de maison de haut grade, installations, divers, etc.

AUSSI 4 PIANOS, BOITES A MUSIQUE, CHANDELIERS EN CRISTAL, EVENTAILS A ROTATION, Etc., Etc.

Natale Maestri vs Jessie Orloff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98,934 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, AUX DATES CI-DESSUS MENTIONNEES, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

I Le Mercredi, 17 janvier 1912, dans le local 1547 rue Iberville,

Un grand lot de meubles de maison assortis, installations, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi 2 Pianos, etc.

II. Le Vendredi, 19 janvier 1912, dans le local coin N-O des rues Canal et Liberté,

Un grand lot de meubles de maison assortis, installations, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré

Aussi 2 Pianos, boites à musique, etc.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John Wagner, avocat pour le demandeur.
6 jan—6 12 17 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de l'Usine D'UN Etablissement à Griller le Café

Dans le local

No 512 rue Magasins.

G. J. Harang et als vs Consumers Coffee Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 98,863—En vertu d'un ordre de vente en date du 3 janvier 1912, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 15 janvier 1912, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le Local No 512 rue Magasins,

Les machines complètes et installations, etc., contenues dans lesdits lieux, consistant d'un

Etablissement pour Griller le Café

et consistant de machines et machineries de divers genres, appareils, chaudières, cheminées, machines, pompes, appareils pour griller le café et machines pour polir le café, "grinders," "cooling stones", réservoirs, machines pour moudre, portoises, "blowers", balances, machines à peser, "stitch and strong machines", "bind dust collectors", éventails électriques, installations complètes, incluant fil de fer et lampes en fil de fer et autres équipements, machines pour filtrer, Shafting Pulleys, Hangers Belting, Plumbing Pipe et Piping Cocks, Valves et équipement pour combattre le feu, laboratoire, outils, étampes, et parties de machines extra, outils pour ingénieurs et machines diverses, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
4 jan—4 10 15

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.
John A. Rawlins
VS
Merchants Express Co., Ltd.

No 99,143—Cour Civile de District—Division B.

Au Plus Haut Enchérisseur.

1 Cheval ET 5 Mulets.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, MERCREDI, 10 janvier 1912, à 11 heures a. m., en face du local de l'University Place, No 163, et à l'arrière des Théâtres Tulane et Crescent, en vertu d'un ordre signé le 5 janvier 1912 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Cheval et 5 Mulets.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

John R. Todd, Receveur.
S. A. Montgomery, avocat.
7 jan—7 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Catherine Friedrich, Veuve du Docteur Tobias Nagel.

No 98,196—Cour Civile de District, Div. D.

Magnifique résidence simple à deux étages et moderne, No 4539 rue du Canal, Encoignure de la rue Olympia.

LOCATION DE CHOIX.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 16 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Olympia, Murat et Iberville, ledit lot formant le coin des rues Canal et Olympia et mesurant 30 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur en façade à la rue Olympia de cent vingt pieds.

Ladite propriété est connue par le numéro municipal 4539 rue du Canal et comprend une résidence simple à deux étages, ayant grande galerie sur le devant et en arrière, vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, 4 chambres, chambre à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout ainsi et entourée de toute métallique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur pour montants égaux, payables respectivement en un et deux ans après date, et stipulant de porter intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1912 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

MM. Buck, Walshe & Buck, avocats.
14 déc—14 17 24 31—jan 7 14 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de E. A. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,868. Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Martha E. Burton Moore, Veuve de E. A. Moore, maintenant épouse de George A. Barringer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. W. Flynn, M. D Dimitry, avocats.
5 jan—5 9 14

Succession de Charles McGovern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 98,632 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Peter McGovern, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. — M. H. Manion, avocat.
5 jan—5 9 14